

que valent vos trésors ?

Un vide-poche poisson... d'avril

Cette semaine, Arnaud de Baigneaux soumet une petite céramique en forme de poisson à l'expertise de Philippe Rouillac, commissaire-priseur. Il nous en dit plus sur l'histoire et la valeur de cet objet.



Philippe Rouillac. (Photo NR)

Comme chaque année, le 1^{er} avril fut l'occasion de faire des farces à ses amis, ses collègues ou encore sur les réseaux sociaux. Au-delà des farces, il est aussi courant de coller des poissons en papier dans le dos des gens afin de les taquiner. Il est justement question de poisson avec l'objet de cette semaine : il s'agit d'une petite coupe vide-poche en céramique blanche rehaussée d'un décor vert et rouge. Cette coupe prend la forme d'un discus, poisson tropical originaire d'Amérique du Sud particulièrement apprécié par les amateurs d'aquariophilie. Sa forme particulièrement marquante en fait l'un des poissons les plus utilisées pour des objets décoratifs notamment dans la région de Vallauris. Cette ville, célèbre pour le travail de la céramique moderne, connaissait une acti-



Un vide-poche en forme de poisson tropical. (Photo Maître Rouillac)

vité prospère de fabrication de poteries dès la fin du 19^e siècle. Toutefois c'est surtout grâce à la présence de Picasso durant sept ans, à partir de 1946, que la ville connaît un essor artistique. Picasso incite d'autres artistes à venir le rejoindre, comme Roger Capron, Henri Matisse ou encore Jean Mairais. La céramique de Vallauris, en particulier sous son influence prend une dimension presque sculpturale pour les objets mais aussi en ce qui concerne les couleurs. Celles-ci se doivent d'être intenses et on note une nette préférence

pour un émaillage des pièces en rouge, vert ou turquoise. Parmi celles-ci figurent de nombreux objets en forme de poisson, fabriqués pour les touristes.

Quelle est l'origine de la tradition du poisson d'avril ?

Les origines de la tradition du « poisson d'avril » sont obscu-

res et sans doute plurielles. Certains la font remonter à sa proximité avec Pâques et la place du poisson chez les chrétiens. En effet, aux premiers temps du christianisme, il était courant d'associer le poisson et le Christ non seulement car le terme grec pour poisson, « ikhthús », était utilisé comme acronyme pour Jésus Christ, mais aussi en rapport avec l'épisode de la « multiplication des pains et des poissons dans la Bible ». Enfin, le poisson prend également une place importante dans l'alimentation des chrétiens au moment du Carême. Une autre origine potentielle serait liée à l'instauration de la réforme du calendrier au 16^e siècle, lorsque Charles IX décide que l'année commencera désormais au 1^{er} janvier pour l'ensemble du royaume et non plus aux alentours du 1^{er} avril, comme précédemment. Ainsi, ceux qui continuaient à fêter la nouvelle année à cette date faisaient l'objet de moqueries et se voyaient offrir de faux poissons pour la fin du Carême. De fait, cela aurait donné naissance à la tradition selon laquelle ce qui est annoncé au 1^{er} avril est différent de la réalité.

Une tradition vivace

D'autres auteurs parlent d'une origine liée à d'anciennes fêtes romaines, un lien avec les périodes de pêche ou d'anciens calendriers, ou encore l'arrivée du printemps. Il est proba-

ble que ces différentes origines se soient mêlées pour donner naissance à la tradition que nous connaissons de nos jours. Celle-ci est toujours vivace et il arrive souvent que l'on s'offre de petits cadeaux ou des confiseries en forme de poisson ce jour-là. Concernant votre vide-pochette, Arnaud, Il faudrait pouvoir examiner son revers pour en déterminer l'origine, le lieu et la date de production. On devrait y voir une marque : il peut s'agir d'un tampon, d'une marque en creux ou d'une empreinte, ou encore d'une marque au pinceau ou au pochoir. Mais même en l'absence de ces informations, nul doute qu'il s'agisse d'une production récente destinée aux touristes. Il convient donc de rester prudent et de l'estimer entre **5 et 10 euros**. Une somme suffisante pour offrir un petit poisson en chocolat à un ami !

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 Ko) sur la boîte mail : tresors41@nrc.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

santé

Ils accompagnent les victimes de l'amiante



Des ateliers se sont tenus lors de l'assemblée générale de l'association Cavam du 25 au 27 mars en Loir-et-Cher. (Photo Alain Guéret, Cavam)

Créée en 2016, la Coordination des associations de victimes de l'amiante et des maladies dues au travail (Cavam), regroupe 24 associations sur toute la France, autour de plus de 7.500 adhérents ! Un chiffre qui ne fait qu'augmenter. Plus de 55 représentants des associations de toutes parts se sont retrouvés, pour l'assemblée générale nationale, durant trois jours au domaine de la Sauldre, à La Ferté-Imbault, du 25 mars au 27 mars. Alain Guéret, président de la Cavam, détaille : « Chaque année nous changeons de lieu, ce qui permet de fédérer de nouvelles associations localement et de pouvoir, par nos travaux et ateliers, échanger entre nous sur les différentes problématiques rencontrées, et la façon de les traiter. »

Concrètement, la Cavam vient en appui et en accompagnement des associations locales pour les accompagner auprès des victimes de l'amiante et au-

tres maladies liées au travail. « Nous les accompagnons et portons, via un cabinet d'avocat, de nombreux litiges et faisons également remonter nos axes de travail aux sièges des ministères. »

Des maladies dues aux conditions de travail

Actuellement, nombre de cas traitent « de phénomènes liés

aux préjudices d'anxiété, qui touchent nombre de salariés confrontés à l'amiante mais pas seulement ; des psychoses et autres troubles ont été reconnus par la Cour de cassation pour toutes les professions depuis 2019, alors qu'au préalable c'était seulement certaines professions. » Dernièrement, ils ont porté 214 dossiers. D'ailleurs, la Cavam banni l'ex-

pression « maladies professionnelles », trop « connotée de fatalisme, comme si le fait de pratiquer certaines professions conduisait inéluctablement à contracter une maladie souvent grave et fréquemment mortelle. » Et lui préfère le terme de « Maladies dues au travail », sous-entendu « aux conditions de travail ». « Ainsi rédigée, la mise en cause de l'employeur, dont la responsabilité est engagée dans la majorité des cas, apparaît d'emblée. »

Aide et défense des victimes, donc, mais aussi promotion des solutions alternatives à l'enfouissement des déchets amiantés. « On veut faire cesser l'enfouissement de l'amiante ». Réparation, pour les victimes, mais aussi prévention et éradication sont donc les axes de travail réguliers des associations que la Cavam accompagne et coordonne. Un relais indispensable.

Natacha Monhoven

en bref

POLITIQUE

Le RN appelle à manifester à Paris

Nouveau délégué départemental du Rassemblement national en Loir-et-Cher, Benjamin Guillon réagit par voie de communiqué à la condamnation de Marine Le Pen à cinq ans d'inéligibilité pour détournement de fonds publics en évoquant « une atteinte grave à la démocratie et à l'État de droit ». Il appelle les militants à participer au rassemblement qui aura lieu dimanche à Paris en précisant que diverses actions seront menées partout en France.

agenda

> Portes ouvertes au lycée horticole. Elles auront lieu vendredi 25 avril de 16 h à 19 h, 5-7, rue des Grands-Champs à Blois. Tél. 02.54.56.49.00. lyceehorti41.com